



Comment calculer ma note ?

Baccalauréat général
en 2021

Rentrez vos notes, multipliez-les par leur coefficient et divisez le total par 100.

Pour les élèves des établissements publics et privés sous contrat ainsi que des établissements français homologués à l'étranger.

	Note /20	Coef.	Note multipliée par le coef.	Commentaires
Moyenne générale des bulletins scolaires*				
1 ^{re}		5		
Tle		5		
Évaluations communes				
Histoire-géographie		5		note de 1 ^{re} d'E3C1 + moyenne d'histoire-géographie de Tle
LVA		5		note de 1 ^{re} d'E3C1 + moyenne de LVA de Tle
LVB		5		note de 1 ^{re} d'E3C1 + moyenne de LVB de Tle
Enseignement scientifique		5		moyenne de l'enseignement scientifique de 1 ^{re} et de Tle
Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1 ^{re}		5		moyenne de l'enseignement de spécialité de 1 ^{re}
EPS		5		moyenne des 3 ou 2 notes des CCF, ou 1 note de CCF + moyenne d'EPS de Tle, ou uniquement moyenne d'EPS de Tle
Épreuves terminales				
Enseignement de spécialité 1 en Tle		16		moyenne de l'enseignement de spécialité 1 de Tle
Enseignement de spécialité 2 en Tle		16		moyenne de l'enseignement de spécialité 2 de Tle
Épreuves anticipées de français		10		moyenne de français de 1 ^{re}
Philosophie		8		La note automatiquement retenue est la note la plus élevée entre celle du contrôle continu et celle de l'épreuve terminale.
Grand oral		10		
Total				
Total divisé par 100			<input type="text"/>	

Ma note au **baccalauréat** 

*Les enseignements optionnels comptent comme les autres disciplines dans la moyenne du bulletin scolaire.

Bonus LCA : si la moyenne de 1^{re} et de Tle est supérieure à 10, on multiplie par 3 les points au-dessus de 10 pour les ajouter au total des points obtenus au baccalauréat.



Un travail d'harmonisation sera effectué à la fin de l'année pour assurer l'égalité de traitement des candidats. Ce travail pourra aboutir à la baisse ou à la hausse des notes moyennes issues des bulletins de l'année scolaire 2020-2021 pour les enseignements communs qui auraient dû faire l'objet d'une évaluation commune et pour les enseignements de spécialité.

Le jury du baccalauréat pourra décider, pendant sa délibération, d'attribuer des points supplémentaires aux candidats.

